

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 02729

Numéro SIREN : 750 907 495

Nom ou dénomination : 5EME DROITE

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2022 sous le numéro de dépôt 8910

5EME DROITE

Société par actions simplifiée au capital de 3.564 euros
Siège social : 13, rue Docteur Emile Roux – 92110 Clichy
RCS NANTERRE 750 907 495
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 DECEMBRE 2021

Monsieur Thomas Couteau, né le 10 novembre 1969 à Neuilly-sur-Seine (92), demeurant 13, rue Docteur Emile Roux – 92110 Clichy,

seul associé de la Société (l'« **Associé** ») et possédant en tant que tel la totalité des actions composant le capital social de la Société,

a pris les décisions suivantes :

- constatation de la démission de Monsieur Thomas Couteau de son mandat de Président de la Société,
- nomination de la société Dopamine en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Thomas Couteau,
- pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Thomas Couteau de son mandat de Président de la Société

L'Associé,

déclare démissionner de son mandat de Président en date de ce jour,

constate, par conséquent, sa démission de son mandat de Président de la Société à compter de ce jour,

dispense, en tant que de besoin, le Président démissionnaire de l'exécution du préavis statutaire de 2 mois prévu par l'article 13 des statuts de la Société,

donne quitus au Président démissionnaire pour sa gestion.

DEUXIEME DECISION

Nomination de la société Dopamine en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Thomas Couteau

L'Associé,

nomme en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement du Président démissionnaire :

- **Dopamine**, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 13 rue Docteur Emile Roux – 92110 Clichy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro unique d'identification 908 559 388 (« **Dopamine** »),



pour une durée indéterminée avec effet à compter de ce jour,

prend acte que Dopamine exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires et a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice,

décide de fixer l'octroi de la rémunération au profit de Dopamine au sein d'un contrat de mandataire social qui sera conclu ce jour,

précise que le Président aura droit, en tout état de cause, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs à compter de ce jour.

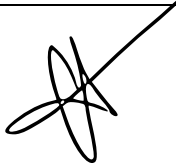
TROISIEME DECISION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Associé,

donne tout pouvoir au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Thomas Couteau	
--------------------------------	--